



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de la Protection des
Populations de la Drôme
Préfecture de la Drôme
Service santé et protection animales
ddpp-spa@drome.gouv.fr**

**ARRÊTÉ N° 26-2023-06-16-00001 EN DATE DU 16/06/2023
PORTANT LA PUBLICATION DE LA LISTE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES
HABILITÉES À RÉALISER LA FORMATION DES DÉTENTEURS DE CHIENS ET À LEUR
DÉLIVRER L'ATTESTATION D'APTITUDE PRÉVUE À L'ARTICLE L.211-13-1 DU CODE
RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME**

La Préfète de la Drôme
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L.211-11 à L.211-16 et L.214-2 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM) ;
VU l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales attribuant les missions de la police municipale ;
VU l'article 1385 du Code civil responsabilisant le détenteur d'un animal des dommages causés par lui ;
VU les articles R. 211-5-3 à R. 211-5-6 du CRPM fixant les conditions d'habilitation des formateurs et la nature de la formation visée à l'article Art. L. 211-13-1 en vue de prévenir les accidents ;
VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du CRPM ;
VU l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L. 211-13-1 du CRPM ;
Vu le décret du 30 juin 2021 nommant Mme Elodie DEGIOVANNI, préfète de la Drôme ;
•Vu l'arrêté préfectoral n° 26-2023-05-12-00002 du 12 mai 2023 portant délégation de signature à M. Jean-François GRAVIER directeur départemental de la protection des populations ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 26-2023-05-1500002 en date du 15 mai 2023 portant délégation de signature à la directrice départementale adjointe et aux chefs de services de la direction départementale de la protection des populations ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour la liste des formateurs habilités pour tenir compte des cessations d'activités, des nouvelles demandes intervenues, ainsi que des renouvellements d'habilitations ;
SUR proposition du directeur départemental de la protection des populations ;

ARRÊTÉ

Article 1 : La liste des personnes habilitées à dispenser la formation à l'éducation et aux comportements canins en application de l'article Art. R. 211-5-5 du Code rural est établie en annexe du présent arrêté.

Il appartient à chacune d'elles de faire connaître sans délai les changements intervenus dans cet exercice au titre du présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 26-2022-12-05-00005 du 05/12/2022 publiant la liste départementale des personnes habilitées à réaliser la formation des détenteurs de chien en application de l'article L.211-13-1 du Code rural est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Article 4 : Madame la secrétaire générale de la Préfecture de la Drôme, les sous-préfets de DIE et de NYONS, le Lieutenant Colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Drôme, les directeurs départementaux des services déconcentrés de l'État, les maires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, publié au RAA.

Fait à Valence, le 16/06/2023

Pour la préfète et par subdélégation
l'adjointe au chef de service santé et protection
animales
inspecteur de la santé publique vétérinaire



Eva DESCLAUX

HABILITATION DES FORMATEURS DE PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 1 ^{ère} ET 2 ^{ème} CATÉGORIE ET DE CHIENS DÉSIGNÉS Articles L. 211-13-1 et R. 211-5-5 du Code rural et de la pêche maritime Liste départementale au 06/16/2023 (annexe de l'arrêté préfectoral n ° 26-2023-06-16-00001 en date du 16/06/2023)						
Date validité habilitation	Formateur	Structure	Lieu d'exercice	Commune	TELEPHONE	COURIEL
DROME (26)						
03/07/23	FELL Sébastien	EIRL FELL Sébastien	4150 route nationale 7	LIVRON SUR DROME	06 22 25 67 66	direction.cfcvr@gmail.com
13/09/23	BOIRON Virginie	4 MY DOG	Au domicile des particuliers	LORIOLE SUR DROME	06 59 35 15 09	contact@4mydog.fr
07/04/25	MERCOYROL Raphaël	Éducation canine Drômoise	Chemin des gardes	MONTEILMAR	06 14 63 83 37	raphael.mercyrol@gmail.com
01/12/27	COURRIUX Cyril		Au domicile des particuliers	MONTEILMAR	06 95 15 39 08	courriux.cyril@live.fr
18/06/25	COLIN Marine	La légende d'Argos	Au domicile des particuliers	MORAS EN VALLOIRE	06 68 26 57 26	lalegendedargos@gmail.com
21/04/25	VOLLE Pascale	Club Canin de Pierrelatte	Route de Saint Paul Trois Châteaux	PIERRELATTE	06 11 08 91 51	volle.pascale@orange.fr
18/10/24	WIRTH Antoine	Club Canin de Pierrelatte	Route de Saint Paul Trois Châteaux	PIERRELATTE	06 47 41 54 30	antoine.wirth@sfr.fr
01/06/26	BLANC-BUSSEROLLES Cynthia	Féli-Canin Services	Au domicile des particuliers	ST AVIT	06 29 64 37 77	felicanin@orange.fr
13/09/24	HUART Mari-Anne	Affaire de chiens	Au domicile des particuliers	ST BONNET DE VALCLERIEUX	06 71 95 89 16	contact@affairedechiena.fr
07/01/27	BRESSAND Pascale	La Tribu d'Hatos	La Tribu d'Hatos	ST MARCEL LES VALENCE	07 82 73 44 36	lecoleduchiot26@gmail.com
16/06/28	BRUNOT Joris	Hundog	Au domicile des particuliers	VALENCE	06 10 43 86 51	jbhundog@gmail.com

HABILITATION DES FORMATEURS DE PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATÉGORIE ET DE CHIENS DÉSIGNÉS Articles L. 211-13-1 et R. 211-5-5 du Code rural et de la pêche maritime Liste départementale au 06/16/2023 (annexe de l'arrêté préfectoral n° 26-2023-06-16-00001 en date du 16/06/2023)						
Date validité habilitation	Formateur	Structure	Lieu d'exercice	Commune	TELEPHONE	COURIEL
24/08/25	GOMEZ Joseph		Au domicile des particuliers	VALENCE	07 78 88 14 02	josephgomez26000@gmail.com
30/09/26	MILLESECK Marie	O'Canéo	O'Canéo	VALENCE	06 77 35 38 79	ocaneo.valence@gmail.com
22/11/26	NERON Anne-Elie		ASPA REFUGE SAINT ROCH	VALENCE	09 50 43 09 24	
AIN (01)						
19/05/27	JIMENEZ GAVILAN Julien		Au domicile des particuliers	CORMOZ	06 06 65 32 31	jimenez.julien@sfr.fr
HAUTES-ALPES (05)						
30/09/26	FAUCHON Kim		Au domicile des particuliers	ST JULIEN EN BEAUCHENE	06 58 34 43 76	fauchonkim.k@gmail.com
ARDECHE (07)						
26/04/27	GUILLOT Isabelle	CYN'ARDECHE	Au domicile des particuliers + terrain	LABLACHERIE	06 70 73 86 28	cyn.ardecche@orange.fr
08/06/25	CAPITAINE Lucie		Au domicile des particuliers	PREAUX	06 32 53 51 02	lucie.capitaine@gmail.com
11/01/26	NDONGO DYIE Mélissa	Instinct de chien	Au domicile des particuliers et 7 place Léopold Blanc à Montélimar	LE TEIL	07 82 17 95 33	instinct-de-chien@hotmail.com
ISERE (38)						
27/09/26	GAILLARD Marie	Les Amis Canins de St François	Au domicile des particuliers	ST CLAIR SUR GALAURE	06 83 78 38 24	marie.gaillard@live.fr